



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pôle
Civisme et Citoyenneté
Académie de Poitiers

Monsieur Laurent Marien, IA-IPR
Référént Mémoire et Citoyenneté,
Coordonnateur du Pôle civisme et citoyenneté
à
Mesdames les directrices et messieurs les
directeurs d'école élémentaire.

S/c de mesdames les Inspectrices et
messieurs les Inspecteurs de l'Education
Nationale

Poitiers, le 04/10/2019

Objet : Concours contribuant à l'éducation à la citoyenneté et au parcours citoyen des élèves - année 2019-2020

Rectorat de l'académie
de Poitiers
Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
de la Vienne

Madame, Monsieur,

Comme ces trois dernières années, vous retrouvez ci-dessous quelques-uns
des concours scolaires qui sont autant d'opportunités pour construire la citoyenneté de
nos élèves.

Pôle civisme et citoyenneté

Les concours scolaires sollicitant les différentes dimensions de la citoyenneté peuvent
être l'occasion de travailler à ce dessein d'une manière différente, par le biais de projets
individuels et/ou collectifs. Ce peut être aussi le moyen de traiter autrement certaines
questions des programmes, ou simplement de permettre la valorisation de ce qui a déjà
été entrepris ou réalisé avec les élèves.

Affaire suivie par
Laurent Marien, IA-IPR
Mission Pôle civisme et citoyenneté

Courriel
[Pole.civisme-citoyennete@ac-
poitiers.fr](mailto:Pole.civisme-citoyennete@ac-poitiers.fr)

Un concours peut être, bien entendu, l'occasion de construire le cycle 3, de travailler de
manière progressive les compétences en croisant les disciplines, de valoriser des
productions d'élèves dans le cadre d'échanges et de rencontres entre différentes
classes.

Pôle civisme et citoyenneté
05.16.52.65.39

L'éducation à la citoyenneté, inscrite dans les programmes d'enseignement, structurée
et mise en cohérence dans [le parcours citoyen de l'élève](#), reste une mission forte de
l'Ecole. Beaucoup offrent dans leur mise en œuvre la possibilité de croiser le parcours
citoyen et les autres parcours éducatifs.

Adresse postale
22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex

VALEURS DE LA REPUBLIQUE



1 – NOUS ET LES AUTRES Lutter contre le racisme

Présentation : L'objectif du concours est de faire réaliser à des classes des productions
artistiques illustrant la déconstruction du racisme et la défense de l'égalité entre tous les
êtres humains.

Public : élèves de la maternelle à la sixième

Modalités : Chaque classe réalisera une œuvre artistique au cours de l'année.

Etape 1 : Pour participer, chaque classe devra déposer sa candidature en remplissant le
formulaire d'inscription en ligne à l'adresse suivante <https://www.concoursnousautres.fr>
avant le 29 novembre 2019.

Une fois inscrite, la classe recevra alors le DVD « Nous Autres, Education contre le
racisme », support pédagogique édité par la Fondation Lilian Thuram, le Groupe MGEN
et la CASDEN Banque Populaire pour accompagner les élèves dans la réalisation de
leur œuvre.

Etape 2 : déposer sa réalisation avant le **7 février 2020** sur le site dédié

A lire sur [le Pôle civisme et citoyenneté](#)



2 - LE PARLEMENT DES ENFANTS – SESSION 2018

La 24ème édition du Parlement des enfants, opération co-organisée par le ministère de l'éducation nationale et l'Assemblée nationale et destinée aux élèves des classes de CM2 a pour thème cette année "**L'égalité entre les femmes et les hommes**"

Cette opération s'inscrit pleinement dans [le parcours citoyen de l'élève](#) puisqu'il permet aux écoliers, par la pratique du dialogue et du débat démocratique, de découvrir le sens et les symboles de la République à travers le rôle de législateur. En effet, les élèves sont invités à rédiger, sous la conduite de leurs enseignants qui les accompagnent dans cette réflexion, une proposition de loi, au terme d'une discussion qui doit leur apprendre ce qu'est le débat démocratique.

La transmission du respect de l'égalité entre les femmes et les hommes est une des missions fondamentales de l'école et se fait dès la formation dans les écoles élémentaires. Ce thème permet aux enseignants de mettre en oeuvre le programme d'enseignement moral et civique dans l'apprentissage "du respect de la personne, de ses origines et de ses différences". Il permet ainsi d'aborder avec les élèves les enjeux de la mixité fille/garçon notamment en matière d'orientation, de prévention des préjugés sexistes et des violences faites aux femmes, et de lutte contre les discriminations.

<http://ww2.ac-poitiers.fr/civisme-citoyennete/spip.php?article1577>



3 – « DECOUVRONS NOTRE CONSTITUTION » – SESSION 2020

L'objectif de ce concours est de permettre aux élèves d'appréhender, par une réflexion et un travail collectifs, les grands principes sur lesquels est fondée notre République.

Ce concours offre l'occasion de donner une meilleure visibilité aux initiatives nombreuses qui sont prises dans les écoles pour transmettre aux élèves les valeurs qui sont au cœur du projet de société qui rassemble tous les Français. Depuis 2017, ce concours s'adresse aux élèves des cycles 3 (CM1, CM2, 6ème) et 4 (5ème, 4ème et 3ème) des écoles et collèges publics et privés sous contrat.

Vous retrouverez les informations nécessaires sur le site du [Pôle civisme et citoyenneté](#), notamment le formulaire d'inscription à envoyer avant le 22 novembre à l'adresse : laconstitution.dgesco@education.gouv.fr (passée cette date les inscriptions tardives seront toujours possibles mais examinées au cas par cas) **avec copie** au [référént mémoire et citoyenneté de l'académie](#).



MEMOIRES ET COMMEMORATIONS

4- LES « PETITS ARTISTES DE LA MEMOIRE » (PAM) Session 2020

Ce concours a pour finalité de transmettre aux plus jeunes la mémoire des combattants de la Grande Guerre et plus largement de sensibiliser les élèves à l'héritage contemporain de ce conflit.

L'ambition est de faire réaliser aux élèves des classes participant au concours une « œuvre mémorielle » sous la forme d'un carnet de guerre artistique, à la manière du carnet de guerre de Renefer, alliant expression littéraire, plastique ou numérique exprimant un travail largement interdisciplinaire d'appropriation de l'héritage de la Grande Guerre. De manière incontournable, il faut s'attacher à un ou plusieurs parcours de soldat(s), soigneusement choisi(s) en fonction de la documentation disponible.

Le concours s'adresse prioritairement aux classes de CM2. Les classes mixtes de CM1-CM2 voire dans certains cas de CE2-CM1-CM2 peuvent participer.

L'enquête sur le parcours du soldat pourra :

- consister en des recherches au service d'État Civil de la mairie ou au service des archives municipales et départementales et permettre ainsi aux élèves de découvrir le rôle et le fonctionnement de ces services administratifs. ;
- les amener à rencontrer les descendants du soldat ou des représentants d'associations locales d'anciens combattants ;
- leur faire découvrir des musées ou des lieux emblématiques de la Grande Guerre.

Le règlement ainsi que la fiche d'inscription vous apporteront les informations nécessaires pour s'engager dans ce concours, ils sont disponibles sur le site du [Pôle civisme et citoyenneté](#).

Inscription avant le 31 décembre 2019.



5 - LA FLAMME DE L'EGALITE – SESSION 2020

Nous souhaitons attirer votre attention sur le lancement de la 5^{ème} édition du concours national « La Flamme de l'égalité » qui porte sur l'histoire et la mémoire de l'esclavage et s'inscrit bien entendu dans le cadre du « parcours citoyen ». Ce concours s'inscrit donc pleinement dans [les objectifs de la grande mobilisation de l'Ecole pour les valeurs de la République](#), du [plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme](#), ainsi que dans la mise en place du [parcours citoyen](#) tel qu'il est précisé par la circulaire n°2016-092 du 20 juin 2016, parue au BOEN du 23 juin 2016.

Pour la cinquième édition du concours, le thème reste inchangé : « **Devenir libre** »

Les travaux présentés devront proposer une réflexion sur les combats des personnes mises en esclavage, des libres de couleur et des abolitionnistes pour la liberté, l'égalité et la fraternité, depuis 1794 jusqu'à nos jours. Les projets pourront sortir du contexte socio-historique français et s'intéresser à d'autres régions du monde. Les projets réalisés dans le cadre de la thématique inciteront les élèves à entreprendre un travail d'histoire et de mémoire et à mener une réflexion sur les combats pour la liberté, l'égalité et le statut de citoyen, de 1794 à nos jours. Les travaux pourront également sortir du contexte socio-historique français et interroger les liens entre abolition et citoyenneté dans d'autres régions du monde.

La participation à ce concours peut amener à un projet intercycles et interdegrés, elle pourra nourrir un ou plusieurs des quatre parcours éducatifs et pédagogiques mis en place (citoyen, artistique et culturel, santé, avenir).

Les enseignant.e.s qui souhaitent participer avec leur classe ont jusqu'au **10 mars 2020** pour présenter un projet autour de la thématique de cette année. Les modalités de cette nouvelle édition sont expliquées dans le règlement que vous trouverez sur le site du [Pôle civisme et citoyenneté](#).

COMMEMORATION

La France commémore, chaque 20 novembre, lors de la Journée internationale des droits de l'enfant, la signature de la [Convention relative aux droits de l'enfant](#) de 1989. **Les 30 ans de la CIDE** sont peut-être l'occasion pour les équipes pédagogiques de mener un travail avec leurs élèves sur le contenu de la Convention ou plus largement des thèmes associés. Elles peuvent en cela être accompagnées par un certain nombre de partenaires du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, œuvrant pour les droits de l'enfant. Page dédiée sur Eduscol : [Journée internationale des droits de l'enfant](#)



Changez d'air !

EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

6 – « CHANGEZ D'AIR » – SESSION 2020

Dans le champ de l'éducation au développement durable, un axe du parcours citoyen, vous pouvez faire participer vos élèves de cycle 3 aux concours d'affiches « Changez d'air », porté par la Mutualité française Poitou-Charentes. Cette action vise à **sensibiliser les scolaires à la qualité de l'air intérieur**.

Selon la technique de leur choix, les élèves de cycle 3 (niveau CM) et les élèves accompagnés au sein des dispositifs CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) devront **illustrer graphiquement le thème « Changez d'air ! »** à partir de leurs représentations de la qualité de l'air intérieur et de son impact sur la santé. Un concours pour dessiner la qualité de l'air intérieur...

Un livret pédagogique donne des pistes aux enseignants pour sensibiliser les enfants à la promotion de la santé et aux risques liés à la pollution de l'environnement intérieur. Ces documents sont disponibles sur le [Pôle civisme et citoyenneté](#). Il est encore possible de manifester votre intention de participer par un email à Adeline David, de la Mutualité française de la Nouvelle Aquitaine (adeline.david@n.aquitaine.mutualite.fr)

Nous souhaitons porter à votre connaissances trois autres concours déjà bien implantés et aux intitulés explicites :

« [Non au harcèlement](#) », un concours pour lequel vous trouverez informations et documents sur le site [Eduscol](#).

« [Agis pour tes droits, de l'expression à l'action](#) », un concours où les productions devront témoigner de la perception des élèves de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, vous trouverez des informations sur le site [Eduscol](#) et sur le site du [Pôle Civisme et citoyenneté](#)

« [Concours #ZéroCliché #ÉgalitéFillesGarçons](#) », concours proposé par le CLEMI que vous retrouverez sur le site de [CANOPE](#)

PATRIMOINE



La fédération Patrimoine-Environnement, avec le partenariat du magazine Arkéo Junior, de l'Association des Journalistes du Patrimoine et de la société Kléber-Rossillon, organise un **concours scolaire** ayant pour but de **sensibiliser les élèves au patrimoine, de les initier aux nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi qu'au métier de journaliste.**

Le thème de l'édition 2020 est « L'arbre et le bois dans tous leurs états ». Ce thème comprend deux volets complémentaires : le naturel, avec l'arbre et la forêt et le culturel avec l'utilisation du bois. Les classes pourront ainsi traiter de sujets extrêmement variés. Quelques pistes : arbres remarquables, arbres historiques, forêts, allées d'arbres... Mais aussi les professions liées au bois : charpentiers, menuisiers, ébénistes, marqueteur, tonnelier... Sans oublier les objets patrimoniaux : charpentes, coques de bateau, moulins, mobiliers...

Les élèves, avec leur professeur, sont invités à réaliser un petit journal au cours de l'année scolaire 2017-2018. Une maquette fournie par les organisateurs leur sert de modèle. Le petit journal peut être produit dans le cadre ou non d'un dispositif de l'Éducation nationale (classe du patrimoine, classe à projet artistique et culturel, EPI, etc.) ou bien dans le cadre des temps d'activités périscolaires. Le [Pôle civisme et citoyenneté](#) vous livre le règlement, le bulletin d'inscription ainsi qu'une fiche de renseignement sur le concours.

Clôture des inscriptions le 31 décembre.

Le [Pôle civisme et citoyenneté](#) reste à votre écoute pour vous conseiller ou accompagner les projets que vous aurez à cœur de mettre en œuvre pour et par les élèves.

Vous pouvez bien entendu prendre contact avec votre IEN ou l'équipe de circonscription pour un soutien ou une aide pour votre projet.

Laurent MARIEN, IA-IPR
Référent Mémoire et Citoyenneté
Coordonnateur du Pôle Civisme et Citoyenneté

Cc : Mesdames et messieurs les DASEN de l'Académie de Poitiers, cabinet du Recteur

POUR MEMOIRE...



Pour mémoire, il est toujours possible de solliciter une subvention auprès de la Commission interministérielle de coopération pédagogique (CICP) pour des projets touchant les thèmes d'études suivants :

Dans ce cadre, les projets présentés à la CICP doivent s'inscrire dans une ou plusieurs des thématiques suivantes :

- la **mémoire des conflits contemporains** (période allant de 1870 à nos jours, OPEX - opérations militaires extérieures de la France - comprises) ;
- le **patrimoine des armées** (patrimoine immobilier, lieux de mémoire, musées, archives écrites, audiovisuelles et musicales, instruments scientifiques et armements, etc.) ;
- l'**éducation à la citoyenneté** et le **lien armée-jeunesse** (à travers par exemple la visite d'unités militaires, le partage d'expériences sur les métiers de la défense, une participation aux cérémonies commémoratives locales ou nationales, etc.)

Cette demande de subvention est téléchargeable sur le site du [Pôle civisme et citoyenneté](#) et les sites internet des ministères :

- des armées : <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/educadef>
- de l'éducation nationale: <http://eduscol.education.fr>
- de l'agriculture et de l'alimentation : <http://www.chlorofil.fr>

Le cas échéant, je vous invite à remplir le document et à compléter le dossier avec les pièces demandées avant de renvoyer le dossier complet numérisé au secrétariat des IPR (jpr@ac-poitiers.fr) à l'attention du **Référent Mémoire et Citoyenneté**.

Une fois l'avis de l'autorité académique porté, le dossier complet sera adressé directement à la CICP par le secrétariat des IPR qui vous enverra également une copie du dossier.

